CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (CGU) et CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV) POUR LA SOUSCRIPTION D'ABONNEMENTS AU SERVICE DE PRESSE EN LIGNE PAYANT DU GROUPE CAYOLA MÉDIAS SUR CONSTRUCTIONCAYOLA.COM ET CONSTRUCTIONJOB.FR Le Groupe CAYOLA MÉDIAS est composé de SARL CAYOLA MÉDIAS (holding), SARL Editions de la Construction, SARL TP Presse, SARL Réseaux Com, SARL Hermann Klaus, ainsi que les Editions du Développement Durable et les Editions de l'Environnement 1. DEFINITIONS COMMUNES TP Presse, SARL de presse, au capital social de 152 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Versailles, sous le numéro 502 458 615, dont le siège social est situé au 101 rue Pereire - 78100 Saint-Germain-en-Laye, ci-après désignée « TP Presse» Tout contractant de TP Presse, sera ultérieurement désigné comme le « Client(s) ». Toute souscription d'abonnement sera ci-après désignée sous le terme « Abonnement(s) ». Ceux-ci pouvant être souscrits pour un prix et une durée déterminée ou indéterminée en tout ou partie des services payants mis à disposition sur le site constructioncayola.com Tout contractant ayant souscrit un abonnement au service payant désigné comme « Abonné » L'ensemble des informations et publications accessibles sur le site tenant compte de sa structure, des textes, photographies, des vidéos, sons, liens hypertextes, logos, base de données textuelles ou chiffrées, tableaux, graphiques dont le site est composé, sera ci-après désigné sous le terme « Contenu(s) » L'espace mis à la disposition de l'utilisateur inscrit sur le site sera ci-après désignée sous le terme « Compte(s) utilisateur(s) ». Tout internaute connecté au site sera ci-après désignée sous le terme « Utilisateur(s) » 2. CHAMP D'APPLICATION Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation entre TP Presse et ses clients s'appliquent de plein droit à toute souscription d'abonnement payant au service de presse en ligne constructioncayola.com. Celles-ci doivent être acceptées et validées par le client pour avoir accès au service de presse en ligne de constructioncayola.com. Il est ici rappelé que les présentes conditions générales ont pour vocation de régir l'utilisation du site et l'abonnement au service payant de constructioncayola.com. Celles-ci emportent de plein droit acceptation exprès et sans réserve par le client. A ce titre, le site propose à ses clients un accès personnalisé sous la forme d'un abonnement pour une période de trois, six ou douze mois pour la consultation de l'ensemble des contenus disponibles sur le site de constructioncayola.com. Cette offre, 100 % numérique, donne accès à toutes les informations sans restriction. Elle se présente sous la forme d'un service mensuel payant via son système de paiement en ligne sécurisé, pour une durée déterminée de trois, six ou douze mois. Le service ne peut être offert gracieusement. 3. CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION 3.1 Droits et obligations de l'utilisateur TP Presse permet à tout internaute d'ouvrir un compte à l'enregistrement de son abonnement. A l'issue de son paiement en ligne, TP Presse fournit en retour, sur l'adresse courriel de l'abonné, les codes d'accès (nom d'utilisateur et mot de passe) nécessaires à la consultation des contenus et à l'ouverture du compte client. Cet espace précise la date du début de l'abonnement, son prix, sa durée et la date d'échéance du service. Lors de l'ouverture du compte, le client s'engage à fournir les informations exactes, actualisées et complètes dans son formulaire d'enregistrement. Il renseigne son nom, adresse postale et courriel. Toute saisie d'informations inexactes, fausses, incomplètes ou encore, avec un nom d'utilisateur contenant des termes inappropriés, irrespectueux, diffamants ou obscènes, pourra faire l'objet de la suspension du compte pouvant aller jusqu'à sa fermeture. 4. CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU SITE Le site constructioncayola.com offre à son utilisateur en accès gratuit sur internet des contenus dans la limite d'un certain nombre de caractères. Le site est complété par un service payant reconnaissable par sa signalétique et permettant à l'utilisateur de bénéficier, en qualité d'abonné, de la consultation de tous les contenus disponibles sur le site. Ce service payant est détaillé dans le compte du client, utilisateur du site. Outre la durée de l'abonnement, il

mentionne son prix toutes taxes comprises. En cas d'offres promotionnelles d'abonnements sur une période définie, TP Presse précisera les conditions particulières de l'offre, son tarif et sa durée. Les offres d'abonnements présentées resteront valables tant qu'elles seront visibles sur le site constructioncayola.com 4.1 PRIX Le prix du service payant est indiqué en euros toutes taxes comprise. Toutes les commandes, quelles que soient leurs origines sont payables en euros lors de la souscription de l'abonnement. Le montant TTC de l'abonnement à payer tient compte de la période complète de l'abonnement sélectionné. Le montant de l'abonnement sera payé dans sa totalité à l'enregistrement de l'abonnement. Aucune résiliation de l'abonnement ne pourra être pratiquée sauf cas légitimement reconnus (voir point 4.5 Résiliation) du présent document. TP Presse se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, sans préavis. Le service payant restera toutefois facturé au client sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de sa commande. Dans le cas de promotions tarifaire, les tarifs promotionnels d'abonnements s'appliqueront uniquement lors de la première souscription pour la période promotionnelle clairement énoncée. 4.2 SOUSCRIPTIONS ET GESTIONS DES ABONNEMENTS TP Presse propose d'apporter au client, via son compte utilisateur, toutes les informations utiles et nécessaires à son abonnement et au service payant auquel il a souscrit. La passation de commande pour l'accès au service payant est réalisé en cliquant sur la signalétique et son logo « Abonné » dans la zone de dialogue identifiée en fin d'accroche de l'article sélectionné par la mention « l'intégralité de cet article est disponible pour nos abonnés à cc.com » La passation de la commande se formalise par la présentation d'un formulaire qui détaille les conditions de l'offre ainsi que les éventuelles réductions de prix. La passation de commande s'effectue en sélectionnant l'(les)offre(s) de service(s) proposée(s) et disponibles au moment de la prise de commande, le formulaire de création du compte utilisateur pour la souscription d'un abonnement payant fait l'objet de la création d'un compte utilisateur qui répond aux conditions générales d'utilisations ici mentionnées. A l'issue de la procédure de saisie des données, le compte utilisateur est créé, le service payant est sélectionné par l'utilisateur qui valide l'offre. L'interface sécurisée de paiement en ligne enregistre l'acte d'achat du client. A l'issue de la procédure de saisie des données et de la validation de l'achat par son système de paiement sécurisé, TP Presse ouvre automatiquement le compte de l'utilisateur/client. Le client recevra dès validation de son achat, ses codes d'accès personnalisés afin de lui permettre d'accéder à son compte et aux contenus « abonnés » qu'il souhaite consulté. A ce titre TP Presse qui assure la gestion des abonnements souscrits fournit au client l'outil de paiement sécurisé nécessaire à la souscription du service et assure l'émission d'une facture envoyée directement sur l'adresse courriel de l'abonné. Cette facture restera consultable et téléchargeable via le compte utilisateur de l'abonné au format PDF. L'espace utilisateur permettra au client de gérer son abonnement et le cas échéant de procéder à sa résiliation (voir 4.5). En validant sa souscription au service payant, l'utilisateur reconnaît que le paiement correspondant s'effectue au bénéfice de la société TP Presse et avoir lu et accepté les conditions générales d'utilisation et de vente. Un courriel de bienvenue est alors diffusé au client par TP Presse afin de lui confirmer l'enregistrement de son abonnement. Une facture acquittée comprenant le détail du service payant souscrit est envoyée sur l'adresse courriel du client abonné. La consultation des contenus avec téléchargement pourra débuter. Les contenus restent accessibles pendant la durée de l'abonnement, archives comprises. 4.3 ACCES AU SERVICE L'utilisateur accède au service payant à partir de son micro-ordinateur. L'acquisition de ce matériel, sa maintenance ainsi que les coûts de fonctionnement sont à la charge exclusive du client utilisateur du service payant. L'abonnement ne comprend ni le coût de la communication ni celui du fournisseur d'accès à internet. A l'issue de son enregistrement, l'abonné recevra ses codes d'accès personnels et confidentiels lui permettant de se connecter au site et à son service payant.

L’utilisateur est seul responsable de la protection de ses codes d’accès personnels. En cas d’utilisation non autorisée, l’ensemble des frais résultant de cette utilisation frauduleuse seront à sa charge. En cas d’oubli des codes d’accès, l’abonné contacte par courriel le service technique à l’adresse suivante : http://www.constructioncayola.com/abo/identifiants.php qui sera en mesure de lui retourner ses codes d’accès. En cas de demande d’un mot de passe personnalisé TP Presse ne sera pas en mesure d’assurer la sécurité de celui-ci. 4.4 DROIT DE RETRACTATION En acceptant les CGV, le client utilisateur du service payant reconnaît expressément avoir donné son accord au commencement de l’exécution du contrat de souscription au service payant avant l’expiration du délai légal de rétractation de 14 jours. L’utilisateur reconnaît également renoncer à son droit de rétractation à l’issue du délai légal et à tout remboursement. 4.5 RESILIATION A l’issue du délai de rétractation prévu au point 4.4 et à compter du quinzième jour, l’abonnement ne pourra plus être résilié et sera servi pour la période initialement contractée soit : trois, six ou douze mois suivant le montant précisé dans l’ofre d’abonnement et tenant compte de la période d’abonnement sélectionnée. A titre exceptionnel, l’abonnement pourra être résilié prématurément pour les motifs suivants : le chômage, l’hospitalisation de plus de six (6) mois, le surendettement, le décès, la cécité, la faillite personnelle du Client souscripteur. Les demandes de résiliation invoquant ce motif devront être dûment justifiées et étayées. Alors l’utilisateur pourra librement demander la résiliation de son abonnement à partir de son espace personnalisé et selon les modalités prévues à cet effet, par courrier auprès du service abonnement de TP Presse, 101 rue Pereire - 78100 Saint-Germain-en-Laye, ou par courriel à l’adresse suivante : http://www.constructioncayola.com/abo/contact.php. Toute résiliation prendra effet le dernier jour du mois de réception de la demande de résiliation. L’abonnement sera résilié automatiquement le dernier jour du mois de réception de la demande de résiliation et aucune présentation de paiement ne sera demandée à l’abonné pour les mois suivants, dans la période de l’abonnement initialement contracté. 4.6 OBLIGATION DE SERVICE En cas d’arrêt du service payant à l’initiative de TP Presse, ce dernier s’engage à prévenir au moins trois mois avant l’arrêt du service, les abonnés. Aucun abonnement ne pourra être contracté dans les trois mois précédent l’arrêt du service. 5. PROPRIETE INTELLECTUELLE TP Presse dispose des droits exclusifs de propriété intellectuelle sur les informations diffusées dans le cadre de son service payant constructioncayola.com, ceci concerne l’ensemble des textes, illustrations, infographies, photographies, vidéos, sons, logos, marques, créations et œuvres protégeables diverses, reproduits sur son site constructioncayola.com. A ce titre et conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, seule reste permise l’utilisation pour un usage privé sous réserve de dispositions différentes, voire plus restrictives, du code de la propriété intellectuelle. Il est interdit à l’abonné, en dehors de cet usage, de copier, reproduire, diffuser, vendre, publier où exploiter de toute autre manière et diffuser dans un autre format électronique les informations présentes sur le site constructioncayola.com. En conséquence, toute autre utilisation constitue une contrefaçon qui pourra être sanctionnée au titre de la propriété intellectuelle, sauf autorisation écrite de TP Presse. TOUTE REPRODUCTION EST DONC STRICTEMENT INTERDITE. Il est rappelé que la violation des droits de la propriété intellectuelle constitue un délit de contrefaçon passible suivant les tribunaux français de trois ans d’emprisonnement et 300 000 euros d’amende. La reproduction d’un ou de plusieurs contenus et services présentés sur le site constructioncayola.com dans leur intégralité ou partiellement, est soumis, le cas échéant, à la validation des droits de reproduction par TP Presse. 6. DONNEES PERSONNELLES ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE TP PRESSE est amenée à recueillir des données personnelles. Le traitement de ces données est mis en œuvre au niveau du groupe CAYOLA MÉDIAS. Dans le cadre du respect de la vie privée des abonnés au

service payant proposé par constructioncayola.com, TP PRESSE et le Groupe CAYOLA MÉDIAS s'engagent à conserver de façon confidentielle toutes les informations recueillies et en particulier concernant l'utilisation par le client du service de commerce électronique afin d'acheter ou d'obtenir un service du site permettant d'identifier ce dernier. Pour connaître les modalités de traitement et les droits attachés à vos données personnelles, nous vous invitons à consulter notre politique de données personnelles et confidentialité prise en application de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et du règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016 : https://www.constructioncayola.com/abo/rgpd.pdf ». Avec l'accord du client lors de son inscription, TP PRESSE pourra transmettre à des tiers partenaires ses données personnelles pour la diffusion de messages promotionnels. 7. UTILISATION DE COOKIES * A la consultation du site constructioncayola.com, des cookies peuvent être déposés sur l'ordinateur de l'abonné. Ceux-ci pourraient être utilisés afin d'identifier l'abonné et lui permettre d'accéder plus rapidement à son compte. (*Petit fichier de données déposé sur le disque dur d'un ordinateur par un site, destiné à enregistrer des informations de navigation qui pourront être lues au cours de visites ultérieures). 8. GARANTIES ET RESPONSABILITE Le client utilise le service payant constructioncayola.com sans garanties par TP Presse que ce service payant ne subisse aucune interruption. L'obligation de fourniture de TP Presse reste limitée à une obligation de moyen. TP Presse s'engage à sécuriser l'accès, la consultation et l'utilisation du site constructioncayola.com conformément aux règles d'usage d'internet, sans engagement de sa responsabilité. En conséquence, tout dysfonctionnement cité ci-dessous, relatif au réseau internet, n'engagera pas la responsabilité de TP Presse (y compris les dommages subis par des tierces parties) soit : - interruption du site en raison de maintenance et/ou de mises à jour par TP Presse ; - interruption momentanée du site en cas d'interruption d'énergie électrique ou des réseaux de télécommunication indépendamment de la volonté de TP Presse ; - réseau internet défaillant dans la transmission de messages et documents ; - transmission incorrecte ou inopportune des contenus éditoriaux figurant sur le site. Dans le cadre du service payant, conforme à la législation française en vigueur, il appartient au client de vérifier auprès des autorités locales, les possibilités d'importation et d'utilisation du service payant auquel il souhaite souscrire. La responsabilité de TP Presse ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où le service est utilisé. Le client demeure seul responsable des dommages et/ou préjudices directs/indirects, matériels/immatériels dès lors qu'il aurait usage du site par lui-même ou par toute autre personne autorisée par lui, à utiliser le site constructioncayola.com dans le cadre d'un usage frauduleux. Il renonce expressément à toute réclamation ou action en justice relative aux dommages et préjudices sur le fondement de la responsabilité contractuelle de TP Presse en sa qualité d'éditeur de site, ou tout autre fondement. L'utilisateur déclare accepter les caractéristiques et limites d'internet et reconnaît : - qu'il a connaissance des performances techniques d'internet dans les temps de réponse pour consulter et/ou interroger le site et ses contenus éditoriaux ; - que la communication des codes d'accès, identifiants et mots de passe et toute information confidentielle, restent sous son entière responsabilité ; - qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures nécessaires afin que la configuration technique de son ordinateur lui permette la consultation du site et protège ses données et/ou logiciels, des virus circulant sur internet et/ou à travers le site. Dans l'hypothèse où la responsabilité de TP Presse serait recherchée en raison d'un manquement aux obligations qui lui incombent aux termes de la loi ou des présentes conditions, ce dernier s'engage à garantir TP Presse contre toute condamnation prononcée à son encontre, cette garantie couvrant tant les dommages et intérêts qui pourraient être versés que les frais y afférents. La responsabilité de TP Presse se limite à la seule offre de service payant, proposée par son site

constructioncayola.com, suivant ses offres d'abonnements. Elle ne saurait en aucun cas être engagée en raison de son utilisation par le client. 9. FORCE MAJEURE Le cas de force majeure suspend les obligations de TP Presse pour l'utilisation et la souscription du service payant. TP Presse et aucune partie tierce participant à la fourniture du service payant ne pourront être tenus pour responsables en cas de défaillance ou de retard dans l'exécution des obligation aux titres des conditions générales d'utilisation et de vente, résultants de causes indépendantes de leur volonté telles que incendies, inondations, séismes, émeutes, guerre, acte de sabotage, défaillance des réseaux électrique et téléphonique, erreurs dans le codage de fichiers électroniques, limites des logiciels, arrêts des services (téléphone et électricité) ou toutes mesures gouvernementales et actes d'autorités civiles et militaires, tenant compte des dispositions raisonnablement prises afin d'atténuer les effets résultants desdites situations. 10. INTEGRATLITE DES CONDITIONS – MODIFICATION ET DROIT APPLICABLE L'intégralité des conditions présentées regroupe l'ensemble de l'accord passé entre TP Presse et ses abonnés au service payant sur le site constructioncayola.com. TP Presse se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente et d'utilisation à tout moment, afin de se conformer, si besoin, à toutes évolutions de la législation en vigueur, jurisprudentielle, éditoriales et technique. Dans l'éventualité où l'utilisateur client n'accepterait pas les conditions générales d'utilisation et de vente dans le cadre de l'enregistrement de son abonnement au service payant, le client ne sera pas en mesure de finaliser son achat et donc, de bénéficier de l'utilisation du service proposé. Les présentes conditions sont régies et interprétées, conformément au droit français. En cas de litige, les tribunaux français seront compétents. Juin 2019